



NOM : [ ]

Prénom (s) : [ ]

Date de naissance : [ ]

Situation actuelle :  retraité  en activité  
 demandeur d'emploi  étudiant  autre

Profession ou dernière profession exercée : [ ]

Adresse complète : [ ]

Numéro(s) de téléphone : Fixe [ ]  
Portable [ ]

Courriel\* : [ ]  
*Tout en MAJUSCULES*

\*Sauf si vous ne voulez pas être contacté et recevoir nos informations par ce biais.

Étiez-vous déjà auditeur en 2017-2018 ?  oui  non

L'Université Ouverte est un service commun adossé à une association, l'ADAUO. L'inscription impose le paiement des droits universitaires et de la participation associative.

**Inscription à l'Université Ouverte, Service commun**

Je soussigné, déclare m'inscrire à l'UO, service commun de l'Université de Franche-Comté, et règle les droits d'inscription par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'UFC.

Montant : **42 euros** (exonération possible : voir rubrique Conditions d'exonération)

\* Il n'y aura pas de remboursement des droits d'inscription, quel qu'en soit le motif.

À [ ], le [ ] Signature [ ]

**Adhésion à l'ADAUO, Association pour le développement des activités de l'Université Ouverte**

Je déclare adhérer à l'ADAUO (association loi 1901, statuts consultables au siège de l'UO), conventionnée avec l'Université et qui assure le tiers des enseignements et activités.

ADAUO : **38 euros** par chèque à l'ordre de l'ADAUO (dont 10€ d'adhésion, 28€ pour les enseignements et activités).

\* Aucune exonération de la cotisation n'est possible.

Signature [ ]

Participation aux cours et/ou aux ateliers  oui  non  
Groupes à effectifs limité

Inscription à effectuer obligatoirement auprès de votre antenne

Un seul niveau par matière

Chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'UFC

► **Cours à effectif limité**

30 euros par matière

Cochez puis soulignez votre groupe

**DOLE**

**Anglais**  
Débutants : F. Monjanel  
Confirmés : S. Mottey

**Espagnol**  
Confirmés : N. Monier

**MONTBÉLIARD**

**Allemand**  
Pré intermédiaire: M. Jalmain

**Anglais**  
Pré intermédiaire : M-J Harding  
Intermédiaire : M-J Harding

**Athlétisme**  
Option 1 : D. Georges  
Option 2 : D. Georges

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Année 2018-2019

L'inscription à l'UO est ouverte à tous, sans considération d'âge, ni de diplôme.

Les inscriptions peuvent être prises tout au long de l'année.

La date de rentrée sera communiquée par votre antenne.

Le programme complet des activités sera mis en ligne le **vendredi 14 septembre 2018.**

### Pour vous inscrire

#### Attention : l'inscription se prend au lieu de la domiciliation

- 1. Par correspondance :** attention, toutes les antennes ne proposent pas ce mode d'inscription, consultez les modalités pour chacun des sites dans le programme général, téléchargeable sur le site de l'UO : <http://universite-ouverte.univ-fcomte.fr>
- 2. Sur place :** voir l'accueil de votre antenne dans le programme général

### Liste des pièces à fournir

- La fiche d'inscription complétée
- Une photo d'identité récente
- Le paiement de votre inscription réparti en :
  - 1 chèque pour les droits universitaires généraux d'un montant de 42€ à l'ordre de « **Agent comptable de l'Université de Franche-Comté** »
  - 1 chèque d'un montant de 38€ à l'ordre de « **ADAUO** »
  - 1 chèque pour les droits universitaires spécifiques pour l'ensemble des cours à effectif limité.  
Exemple : Anglais (30€) + [une autre activité] (30€) = 1 chèque de 60€ à l'ordre de « **Agent comptable de l'Université de Franche-Comté** »

### Conditions d'exonération

L'exonération des seuls **droits universitaires** doit être demandée le jour de l'inscription. Elle est soumise à une **double condition** :

- ne pas être imposable à l'impôt sur le revenu ;
  - avoir un revenu fiscal de référence ne dépassant pas 14 404 euros en 2017 pour les personnes célibataires, veuves ou divorcées, 27 000 euros pour les personnes soumises à une imposition commune.
- Il est nécessaire de fournir le dernier avis d'imposition.

Attention : l'adhésion à l'association ADAUO et aux cours à effectif limité ne peut faire l'objet d'aucune exonération.

Pour les **étudiants** régulièrement inscrits à l'Université de Franche-Comté, **l'exonération est de droit**, sauf pour l'adhésion à l'ADAUO et les cours à effectif limité. Merci de vous présenter le jour de l'inscription avec votre carte d'étudiant 2018-2019.

**Aucun remboursement ne pourra intervenir après l'inscription, quel que soit le motif de la demande.**